

AGRICULTURE ET POLLUTION DE L'AIR : QUEL RAPPORT ?

L'AGRICULTURE, 1^{ER} SECTEUR IMPACTÉ

UNE MENACE SUR LES CULTURES LES PLUS SENSIBLES

Baisse de rendement : =  moins de nourriture pour la population

Baisse de la qualité des produits (nécroses...) =  moins de revenus pour les agriculteurs



L'ozone, un polluant oxydant

Exemple du blé tendre en France :
Sans ce gaz, le gain de production serait d'environ
+ 6 millions de tonnes/an, soit + 900 millions €/an

Source : Étude 2020 APOLLO ADEME

... MAIS LUI-MÊME CONTRIBUTEUR

PART DU SECTEUR AGRICOLE DANS LES POLLUANTS ÉMIS

polluants + conditions météo

ATTENTION AUX PARTICULES FINES !

L'ammoniac, combiné avec des polluants émis par le trafic routier et l'industrie, ainsi que les composés organiques émis par les végétaux, peuvent former des particules fines (PM).

Impacts

- ▶ acidification
- ▶ eutrophisation
- ▶ baisse de la biodiversité

94 % des émissions d'ammoniac (NH₃)

1/4 liés aux fertilisants azotés

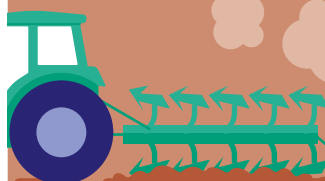


3/4 liés aux effluents d'élevage



24 % des particules fines PM₁₀ labours, bâtiments d'élevage...

58 % des grosses particules (TSP) poussières émises par les travaux agricoles dans certaines conditions



10 % des particules fines PM_{2,5} récolte des cultures, brûlage à l'air libre



6 % d'oxydes d'azote émissions des tracteurs, chauffage des serres...



Quid des pesticides ?

La France est l'un des plus grands consommateurs en Europe, avec 90 % d'utilisation agricole. Une campagne nationale exploratoire de 2018 a montré leur présence dans l'air. Le plan Ecophyto II+ vise à réduire l'utilisation et les impacts des pesticides.

Source : chiffres CITEPA 2020

QUELLES SOLUTIONS POUR LES AGRICULTEURS ?

1 Couvrir les fosses à lisier avec des couvertures rigides, pour réduire de 80 % les émissions d'ammoniac.

2 Privilégier le broyage et le compostage des résidus agricoles et autres déchets verts au brûlage à l'air libre, particulièrement émetteur de polluants.

3 Optimiser la fertilisation azotée et recourir à des engrais moins émissifs.

4 Enfouir rapidement les effluents d'élevage après épandage : un enfouissement immédiat (et pas 24h après) évite 90 % des émissions d'ammoniac.

POUR ALLER PLUS LOIN

Guide ADEME des bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité de l'air

